

## Mandat DO au SNA/PF : Proposition du chef SNA, vers un retour à la raison ?

C'est dans un contexte social particulièrement tendu et éprouvant pour tous les personnels que le chef du SNA/PF a soumis à la concertation des organisations syndicales une proposition de travail dans le cadre du mandat DO. Force est de constater que le chef SNA a pris en compte un certain nombre d'arguments portés par le SNCTA pour la reconnaissance du métier de contrôleur à Tahiti et la consolidation de la structure d'encadrement. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire.

Dès le début des travaux, le SNCTA a dénoncé la méthodologie de décompte des mouvements de la DO ainsi que son application à Tahiti. Les discussions n'auront pas été vaines puisque certains aérodromes de la FIR sont dorénavant reconnus comme périphériques et les tours de piste sont enfin décomptés. Le travail demeure cependant incomplet et le SNCTA va poursuivre ses efforts pour que toutes les particularités liées au double organisme de Tahiti soient enfin prises en compte, il en va de la reconnaissance des missions rendues par les contrôleurs et de la fierté d'exercer notre profession.

Au travers de ses « axes de réflexion », le chef SNA avait poussé la provocation à son paroxysme en annonçant l'ouverture d'une seule position de contrôle de 22h à 5h. Après que le SNCTA ait argumenté sans relâche pour faire valoir les enjeux opérationnels et de service public, le chef SNA revoit sa copie et propose qu'en nuit, 2 positions soient ouvertes : l'APP et le CCR EXE, qui resteront dès lors ouvertes H24.

De même, la proposition initiale du SNA concernant la position CCR ORG, dont l'ouverture a été fixée arbitrairement en l'absence de données CARTOUM, était largement insatisfaisante. Sur ce point également, le SNCTA a été entendu puisque le chef SNA a revu à la hausse l'offre d'ouverture de cette position essentielle.

Il reste néanmoins de nombreux travaux à mener pour aboutir à des schémas d'armement réalistes, notamment autour des positions assistant SAR et prévol, pour une gestion efficace et robuste de la sécurité des vols. Après avoir déterminé les nouveaux schémas

d'armement, un chantier de grande ampleur concernant l'organisation de travail des contrôleurs devra s'ouvrir, privilégiant les hypothèses de travail en équipe.

Parallèlement à ces réflexions, la structure des subdivisions de la division CA est consolidée et ses missions renforcées. Les arguments du SNCTA ont à nouveau porté puisque le chef SNA acte formellement le maintien de la structure d'encadrement actuelle en quatre subdivisions et annonce la réouverture de l'AVE du poste de chef de subdivision QSS. Ce sont d'excellentes perspectives qui s'ouvrent pour notre organisme afin de mener à bien ses missions et ses projets, et nous veillerons à leur concrétisation.

Par ailleurs, le plan de charge de la division Circulation Aérienne défini dans le document initial fait état d'un sous-dimensionnement évident des effectifs au sein des subdivisions. Dès lors, après avoir sécurisé la structure d'encadrement dans sa globalité, il s'agit maintenant d'adapter la ressource aux besoins identifiés en matière de détachements et d'experts opérationnels.

La section locale SNCTA a travaillé d'arrache-pied pour obtenir ces avancées. Toutefois, il subsiste encore plusieurs points d'achoppement notables.

Au moment où les agents du SNA/PF ont à nouveau fait preuve de professionnalisme et d'efficacité lors de la mission Heifara, et en pleine reprise du trafic, la section locale continue de travailler au rayonnement de la navigation aérienne en Polynésie Française et pour que les missions du centre de contrôle de Tahiti soient toutes prises en compte.

**Dans un contexte social des plus tendus, la détermination et le travail de la section locale pour défendre le centre de contrôle de Tahiti et faire valoir ses spécificités semblent porter.**

**Ainsi, certaines propositions initiales du SNA paraissent revenir vers le chemin de la raison et répondent concrètement aux exigences portées par le SNCTA depuis des semaines.**

**D'autres, néanmoins, restent inadaptées au contexte opérationnel ainsi qu'aux enjeux de sécurité et de service public.**

**Le SNCTA reste pleinement mobilisé et attend de pied ferme l'ouverture des négociations.**